

# PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

*Commission de l'emploi et des affaires sociales*

19.2.2007

## COMMUNICATION AUX MEMBRES 2/2007

**Objet:           Présentation du 23 janvier 2007 par Franz Müntefering  
Ministre fédéral allemand du Travail et des Affaires sociales sur le  
programme de la présidence Allemande de l'UE en matière de Politique de  
l'Emploi et des Affaires Sociales**

Le ministre a d'abord présenté les grands axes de la présidence allemande avant de décrire certains éléments plus spécifiques. Ainsi trois éléments clefs vont être particulièrement mis en avant et développés pendant cette présidence:

- La dimension sociale de l'UE: définition, évolution future. Le ministre a souligné l'importance de ce travail, étant donné l'attachement des citoyens européens au caractère social du modèle européen, ainsi que la nécessité d'agir après la longue phase de discussions, le but étant aussi de rendre la dimension sociale de l'UE plus visible. Il a reconnu les nombreuses différences entre les Etats Membres (EM) mais aussi les points communs sur lesquels s'appuyer: Importance de l'Etat social, de la composante sociale dans le cadre de l'économie sociale de marché, l'existence de partenariats collectifs, présence du libéralisme économique...
- La bonne coopération au niveau social: Cela a été un point important de la Réunion informelle des Ministres de l'Emploi et des Affaires sociales du 18 au 20 Janvier 2007 à Berlin: définition d'un "bon" emploi: question du salaire "équitable", de protection des travailleurs, des droits organisés, de la conciliation entre professionnelle et familiale, de la formation professionnelle etc.
- L'égalité des chances: accès des femmes aux marché du travail, accès des personnes handicapés ou encore traitement de l'immigration.

M. Muntefering s'est attardé plus en détails sur certaines questions qui ont été soulevées lors de la réunion informelle des Ministres de l'Emploi et des Affaires sociales:

- Une proposition de représentants des employeurs allemands, largement refusée par les autres parties prenantes, sur le lancement d'un moratoire européen sur le droit du travail et le marché du travail.
- Discussion sur la notion de travailleur indissociable de la question du marché du travail, avec notamment les problèmes liés aux professionnels autonomes. Le ministre a rappelé les risques de précarité dont celles-ci souffrent et les dangers que cela présente pour elles et pour la société en générale.
- Discussion sur l'internationalisation du marché du travail notamment face à l'augmentation du nombre de travailleurs européens et globaux. L'UE va devoir discuter de ces tendances et essayer de les influencer également au niveau social.

Le ministre a par la suite discuté de:

- La flexicurité, instrument clef de la politique sociale européenne. Selon le ministre, c'est seulement en conciliant flexibilité et sécurité que l'objectif emploi peut être atteint, la sécurité professionnelle "totale" n'existant plus.
- Des changements majeurs actuels auxquels l'UE doit faire face et plus spécifiquement la mondialisation, les changements démographiques, les grands flux migratoires etc. L'UE doit essayer de mieux les prendre en compte, voir de les influencer afin de mieux les organiser. A ce sujet le Vice-chancelier est rapidement passé sur la présidence Allemande du G8 et notamment le projet d'organiser un sommet sur les affaires sociales à Dresde pour aborder la question de la dimension sociale de la mondialisation.
- La méthode de travail que va utiliser la présidence et notamment de la coopération rapprochée avec la Slovaquie et le Portugal afin d'assurer une plus grande continuité entre les travaux et les présidences. Le ministre a aussi souligné la qualité de leur collaboration avec la présidence finlandaise. Enfin il a exprimé son souhait de travailler en étroite collaboration avec la société civile et les partenaires sociaux qui étaient déjà présents au sommet informel de Berlin.
- Le renforcement de la coopération en matière sociale: échanges d'expériences, apprentissages réciproques, tests etc. avec la méthode ouverte de coordination entre les pays qui présentent les mêmes structures et la même situation et cherchent à trouver des solutions communes.
- La question de la force juridique des objectifs de la politique sociale européenne: Comment les rendre plus contraignants afin qu'ils soient appliqués par les EM dans le respect de leurs compétences? Problème de l'interaction entre la politique sociale européenne où les EM sont généralement compétents et les questions économiques ou de compétitivité qui relèvent largement de l'échelon européen. A ce propos le ministre a souligné qu'il était dans la logique de la stratégie de Lisbonne de formuler plus d'objectifs sociaux et d'essayer de les rendre applicables au niveau des EM.

La présidence allemande va travailler sur plusieurs textes majeurs et essayer de relancer les négociations sur certains d'entre eux:

- La directive Aménagement du temps de travail (modif. direct. 2003/88/CE): Le ministre a rappelé le travail des Finlandais là-dessus, la présence de cette question dans le livre vert sur le droit du travail et expliqué que la Commission a écrit aux différents Etats Membres pour leur demander un bilan de leur situation nationale, ceux ci ayant deux mois pour y répondre. Il y aura ensuite quelques mois de débats publics et la présidence rouvrira peut-être le sujet entre la fin avril et le mois de juin. Cependant ceci est encore incertain l'Allemagne préférant éviter un nouvel échec sur cette question.
- La directive sur la "portabilité des droits à pension complémentaire": texte très important qui a des chances d'aboutir notamment grâce au travail de la présidence finlandaise. Elle est particulièrement importante pour les systèmes de retraites complémentaires privés. Partout en Europe il va falloir convaincre les gens d'adhérer à ces systèmes et il sera important de garantir la sécurité de leur investissement en cas de faillite ou d'insolvabilité du système.
- Le règlement sur la Sécurité sociale: coordination des systèmes en vue de la libre circulation des personnes (modif. règl. 883/2004/CE) semble être sur la bonne voie même s'il apparait nécessaire de suivre les futurs développements à ce sujet.
- Les questions concernant le bien-être et la qualité de vie seront examinées lors du sommet de printemps et constitueront une sorte de rapport d'évaluation de l'agenda post Lisbonne 2008–2010. En effet, c'est ce qui a été prévu en 2000 pour donner une bonne perspective du futur de la stratégie de Lisbonne.
- Flexicurité: La CE va faire une communication à ce sujet. De plus, le 16/03/2007 il y aura à Bruxelles une conférence préliminaire pendant laquelle la CE compte de définir davantage son projet à ce propos.
- Questionnaire de la CE aux EM sur les services sociaux d'intérêt général: D'après le Vice-chancelier c'est un sujet complexe comme les réponses qui y seront apportées. Par conséquent la phase de consultation durera sûrement un certain temps et le ministre espère un rapport de la CE à ce sujet durant la seconde moitié de l'année.
- Livre vert sur le droit du travail: Celui-ci est très important et constitue une bonne base de discussions jusqu'à la fin mars. Dans les mois qui suivront il y aura des consultations où les EM discuteront des propositions de la CE et essaieront de trouver un compromis politique.

DIRECTION GÉNÉRALE  
POLITIQUES INTERNES

## Annexe

### **Programme de conférences spécifiques prévues pendant la présidence Allemande:**

08-09/02/07	Unir nos forces pour une Europe sociale. Conférence sur le Modèle social européen	Nuremberg
06/03/07	Conférence sur la mise en pratique de l'article 7 de la directive-cadre 89/391/CE, en particulier dans les PME	Dortmund
14-15/03/07	Renforcement des compétences interculturelles afin de lutter contre le racisme et la xénophobie	Lübeck
16/03/07	Conférence des partenaires sociaux : « Emploi et dialogue social dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen », en coopération avec le Ministère fédéral des Affaires étrangères et la Fondation Friedrich Ebert	Berlin
02-03/05/07	La qualité du travail - clé de l'amélioration quantitative et qualitative de l'emploi	Berlin
04-05/05/07	6 <sup>e</sup> Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté.	Bruxelles
07-08/05/07	Limites d'exposition aux substances chimiques sur le lieu de travail - des conditions de travail saines dans l'économie mondiale	Dortmund
04-06/06/07	Forum politique sur l'esprit d'entreprise	Hanovre
11-12/06/07	Conférence européenne sur l'intégration des personnes handicapées	Berlin
13-14/06/07	Plus de succès grâce à une réglementation efficace	Bonn
25/06/07	"Parlons ensemble": discussions avec des membres de la CJCE et le président de la Cour Suprême sur le droit du travail, avec pour objectifs: la description des différents niveaux de création de ce droit et les interactions entre ces différents niveaux. Il va être aussi question du bon balancement entre la création d'un cadre politique et la jurisprudence, de l'impact de la jurisprudence de la cour et de l'apprentissage réciproque.	Berlin
28-29/06/07	Le Fonds social européen a 50 ans - Bilan et perspectives	Potsdam